

CONSEIL SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2017

2017.055 - DEMANDES DE FINANCEMENT POUR L'ANIMATION DE LA CHARTE AGRICOLE DU PAYS D'ARLES

Nombre de conseillers en exercice : 24 sièges

Suffrages :
23 présents dont
Suppléant : 1
Absent : 2
Procuration : 1
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Etaient présents :

ACCM : Monsieur Guy CORREARD, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Nicolas KOUKAS, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Nora MEBAREK, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Mohamed RAFAÏ, Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Dominique TEIXIER, Monsieur Pierre VETILLART (suppléant), Monsieur Claude VULPIAN

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION,

TPA : Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Christian CHASSON, Monsieur Max GILLES, Monsieur Jean-Marc MARTIN TEISSERE, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Guy ROBERT,

Etaient excusés : Monsieur Roland CHASSAIN (représenté par un suppléant), Monsieur Jean-Louis ICHARTTEL,

Avait donné procuration : Monsieur Georges JULLIEN à Monsieur Bernard REYNES

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent GESLIN,



Rapporteur : Monsieur Lucien LIMOUSIN

Vu la délibération n° 2012.035 du Comité syndical du 10 juillet 2012 portant engagement du territoire dans l'élaboration d'une Charte agricole ;

Vu la délibération n° 2017.22 du Comité syndical du 23 juin 2017 approuvant les termes de la Charte agricole du Pays d'Arles

Vu l'arrêté préfectoral de transformation du Syndicat mixte du Pays d'Arles en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural au 5 septembre 2017 ;

Vu la délibération du Conseil syndical n°2017-027 du 02 octobre 2017 portant installation des conseillers syndicaux du Pôle d'équilibre territorial et rural ;

Vu la délibération du Conseil syndical n°2017-028 du 02 octobre 2017 portant élection du nouveau Président du Pôle d'équilibre territorial et rural ;

Vu la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 portant avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et notamment son article 1 ;

Le contexte :

Considérant l'investissement du Syndicat mixte du Pays d'Arles dans l'élaboration à l'échelle du Pays d'Arles d'une Charte Agricole incluant un volet stratégique et un volet opérationnel, travaillé avec de nombreux partenaires du territoire ;

Considérant le pilotage global de la question agricole en Pays d'Arles par la Commission agricole du Pays d'Arles constituée de 12 élus représentant les 3 intercommunalités ;

Considérant la nécessité de doter le PETR de moyens dédiés à l'animation de la Charte agricole pour soutenir la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des actions inscrites ;

CONSEIL SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2017

NOTE DEMANDES DE FINANCEMENT 2018 POUR L'ANIMATION DE LA CHARTE AGRICOLE DU PAYS D'ARLES

Rapporteur : Lucien LIMOUSIN

Contexte

La **gouvernance** sur le thème de l'agriculture a été formalisée en mars 2016 autour d'une Commission agricole réunissant des élus des 3 intercommunalités. 5 Commissions se sont tenues en 18 mois.

L'**approbation de la Charte agricole du Pays d'Arles** a été formalisée lors du Comité syndical du 23 juin 2017.

L'**équipe technique** s'est structurée, avec la mobilisation de la chef de projet ruralité à temps partiel, la contribution de la chargée de mission du CDD, puis la mobilisation d'un stagiaire (à temps plein sur 6 mois) et son recrutement à compter d'octobre 2017.

Budget de la mission agriculture en 2016/2017 : 98 500 € dont 47% CD 13, 53% Pays.

Les missions accomplies par cette équipe projet en 2016/2017 (détails dans le bilan à disposition)

- **Animation de la Commission agricole** et préparation des éléments pour les Bureaux et Comités syndicaux.
- **Animation globale de la Charte**
 - **Animation d'échanges techniques** entre EPCI, Parcs, consulaires, producteurs, réseaux et autres partenaires
 - **Contribution à l'inscription et au suivi des projets dans les contrats et dispositifs financiers animés par le Pays d'Arles** : contrat de ruralité, CRET, LEADER (mobilisation des porteurs, accompagnement, suivi de réalisation) : les projets agricoles inscrits représentent 4 millions d'euros. Recherche d'autres financements pour les projets. Participation aux Comités financeurs (Opération d'Intérêt Régional naturalité/MIN ; Comité de suivi du FEADER...). Voir liste des projets en annexe.
 - **Suivi des projets structurants à l'échelle du Pays, portés par les collectivités et les Parcs** : redéploiement du MIN, relance de la filière amande et Centre de transformation des déchets verts (dont agricoles), développement du marché circuits courts de Saint Etienne du Grès, développement de la zone IAA du Roubian, Couveuse agricole d'Eyragues, soutien à l'élaboration de la stratégie agricole de l'ACCM, etc.
 - **Contributions aux démarches concertées et évènements, permettant de relayer les contenus de la Charte**: Appels à Manifestation d'Intérêt (TIGA, France entrepreneurs), Ateliers de territoires de la DREAL, Provence Tourisme (cluster gastronomie), Commissions agricoles ACCM et PNRC, revitalisation de Salin de Giraud et Mas Thibert, journées techniques (Filière amande, Maison Familiale et Rurale, Lycée agricole...), Etats généraux de l'alimentation, évènements nationaux (Salon de l'agriculture à Paris, Salon de l'alimentation à Paris) et locaux (Trophée de Maraîchers, Camargue Gourmande, fête des Parcs, diverses fêtes locales...)
 - **Articulation avec les autres démarches portées par le Pays** : volet agricole du SCOT, du Plan Climat Air Energie territorial, Agritourisme avec Provence Pays d'Arles, mobilisation du CDD...

- **Conduite des actions pilotées ou co-pilotées par le Pays en 2017**
 - **Préfiguration d'un Projet alimentaire territorial avec la Métropole Aix-Marseille Provence et le Département des Bouches du Rhône, avec la contribution des 3 EPCI et des Parcs** : formalisation des premières étapes de travail et des premiers chantiers, tour de table financier (Région, FEADER, DRAAF, DREAL, ADEME, Caisse des dépôts, CD13, Agence de l'eau...), travail avec les agences d'urbanisme, rédaction du cahier des charges et identification de l'AMO et amorçage du diagnostic territorial et des ressources mobilisables, démarrage des rencontres d'acteurs.
 - **Co-portage du Salon des agricultures de Provence** : organisation, animations, mobilisation des producteurs et partenaires associés, conférences de presse
 - **Valorisation des productions de qualité en Pays d'Arles** : actions de communication, montage d'une démarche collective, matériel mutualisé
 - **Essaimage d'Espaces tests agricoles sur le Pays d'Arles** : Eyragues, Barbentane (démarrage reporté)
 - **Mobilisation des producteurs et des acheteurs** autour de la Restauration Hors Domicile, notamment en lien avec la plateforme en ligne Agrilocal 13, Goûters au 13 et la Courte Echelle et les consulaires
 - **Accompagnement à la création d'unités de transformation** sur le Pays d'Arles, notamment légumeries

Perspectives 2018

Missions confiées à l'équipe technique

- Animation de l'instance de gouvernance ou du groupe de travail dédié à l'agriculture-alimentation
- Animation transversale de la Charte et suivi des projets structurants (échanges techniques, partenariats, accompagnement et recherche de financement pour les projets...)
- Conduite des Actions pilotées ou co-pilotées par le Pays en lien avec la Charte agricole :

Axe 1 de la Charte agricole : diversifier les débouchés, promotion :

- Projet alimentaire territorial avec la Métropole Aix-Marseille Provence et le Département des Bouches du Rhône : lancement opérationnel sur le territoire
- Soutien au développement de l'approvisionnement local dans la restauration collective (déploiement sur le Pays d'Arles d'Agrilocal 13, mobilisation de producteurs...)
- Soutien au déploiement de différents types d'unités de transformation/ légumeries sur le Pays d'Arles
- Co-portage du Salon des agricultures de Provence pour le compte des EPCI/Parcs

Axe 2 : Accompagner les productions et les démarches de qualité

- Valorisation des productions de qualité en Pays d'Arles (valorisation des différentes agricultures identitaires, démarche collective, innovation, référencement sur Provence Pays d'Arles)
- Soutien à la structuration de la filière Bio (de l'installation à la promotion)

Axe 3 : Optimiser les ressources, dynamisation du foncier

- Articulation des stratégies et actions sur le foncier agricole et l'identification du foncier mobilisable pour la remise en culture de productions porteuses en lien avec le MOS (Mode d'occupation des Sols)
- Soutien à l'essaimage d'espaces test agricoles sur plusieurs communes du Pays d'Arles, en lien avec

l'identification des friches

Principaux postes de dépenses en 2018

Charges de personnel : Chargé de mission agriculture et alimentation à temps plein+ Chef de projet ruralité à temps partiel (56 000 €) et le Salon des agricultures de Provence 55 000 € (30 000 en 2017).

Moyens financiers 2018 : 140 400 € (objet de la délibération proposée au vote)

Contributeurs sollicités en 2018 : CD 13 (50 000 €, soit 36%) - Contrat de ruralité (48 000 € soit 34%) EPCI (30%) : ACCM = 21 200 €, TPA = 14 416 €, CCVBA = 6 784 €.

Rappel contributions EPCI 2016/17 : ACCM = 26 374 €, TPA : 17 934 €, CCVBA = 8 440 €.

ANNEXES FINANCEMENT DE PROJETS AGRICOLES AVEC LES OUTILS CRET - CONTRAT DE RURALITE - LEADER

Contrat de Ruralité – 10 Actions inscrites en lien avec l'agriculture = 1.5 M€ à minima

- Appuyer la valorisation des Riz de Camargue auprès des industriels agroalimentaires
- Mettre en place des équipements pastoraux collectifs en Camargue
- Aménager un pôle transporteur détaillants grossistes sur la zone des Iscles dans le cadre du redéploiement du MIN de Châteaurenard
- Renforcer le marché de fruits et légumes au gros de Saint Etienne du Grès dans son rôle sur les circuits courts
- Rénover la cuisine centrale d'Arles et favoriser l'approvisionnement local
- Réaliser des jardins familiaux sur Saint Martin de Crau
- Préfiguration d'un projet alimentaire territorial en coopération avec la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Installer une unité de transformation des déchets verts (dont agricoles) en bio combustibles
- Elaborer une stratégie foncière agricole à l'échelle du Pays
- Relancer la filière amande - Maison de l'amandier à Fontvieille ; Musée de l'amande à Eygalières ; Promouvoir les plantations et les bonnes pratiques agroécologiques sur notre territoire

Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET) – 7 Actions inscrites en lien avec l'agriculture = 2.3 M€ à minima

- Redéploiement du MIN de Chateaurenard: aménagement d'un pôle détaillants et grossistes sur la zone des Iscles + mise en place d'un pôle d'activités BIO sur la zone des Grandes Vignes
- Création de bureaux et de lieux de stockage réfrigérés pour le marché fruits et légumes au gros de St Etienne du Grès
- Animation de la relance et structuration de la filière amandicole
- Préfiguration d'un Projet alimentaire territorial avec la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Création d'un outil de valorisation de la filière agro-alimentaire du Pays d'Arles
- Etude de stratégie foncière agricole à l'échelle du Pays
- Installer une unité de transformation des déchets verts (dont agricoles) en bio combustibles

LEADER coût total des 6 dossiers votés en 2017 = 345 100 €

Fiche agriculture « Dynamiser une activité agricole de qualité », fiche tourisme « Soutien à l'agritourisme » et Fiche « production d'énergie et matériaux bio-sourcés »

- Mise en place d'un espace test agricole - Maison Familiale Rurale d'Eyragues
- Développement des pratiques agroécologiques - Parc Naturel Régional des Alpilles et Parc Naturel Régional de Camargue
- Mise en place de conservatoires de l'abeille noire et ruchers écoles - L'apier ou le mur a des oreilles
- Valorisation et commercialisation des produits oléicoles - Syndicat AOP Huiles et olives de la vallée des baux (SIOVB)
- Courts métrages pédagogiques sur le riz de Camargue IGP - Syndicat des riziculteurs de France et Filière
- Film « des hommes et des taureaux » - Association des éleveurs français de taureaux de combat

Considérant le partenariat étroit avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, se concrétisant notamment par son soutien financier pour l'animation de la Charte en 2017 ;

Considérant l'opportunité en 2018 d'un soutien renforcé du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de l'Etat sur l'animation de la Charte ;

Le PETR du Pays d'Arles ambitionne de poursuivre l'animation globale de la Charte agricole sur 2018, en accomplissant les missions suivantes :

- Animation de l'instance de gouvernance ou du groupe de travail dédié à l'agriculture-alimentation au sein du PETR,
- Animation transversale de la Charte et des projets (échanges techniques, partenariats, accompagnement et recherche de financement pour les projets...),
- Conduite des Actions pilotées ou co-pilotées par le Pays en lien avec la Charte agricole.

Le budget prévisionnel des dépenses est exposé ci-après. Il s'élève à :

Budget 2018

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Charges de personnel (coordination et animation)	56.000,00 €	CD 13 (36%)	50.000,00 €
Prestations de service - Contribution Salon des agricultures (55.000 €), - Animations Salon (2.000€) - PAT (15.000€), - communication (1 500€)	73.500,00 €	Etat Contrat de Ruralité (34%)	48.000,00 €
Charges directes de fonctionnement (déplacements, réception, achats)	9.000,00 €	Autofinancement (30%)	42.400,00 €
Frais généraux	1.900, 00€		
Total dépenses	140.400,00 €	Total recettes	140.400,00 €

Ainsi, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1 - **SOLLICITER** une aide du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'animation de la Charte agricole ;
- 2 - **SOLLICITER** une aide de l'Etat au titre du Contrat de ruralité pour l'animation de la Charte agricole ;
- 3 - **PRENDRE** à la charge du PETR du Pays d'Arles le complément de financement dans le cas où l'aide attribuée serait inférieure au montant sollicité ;
- 4 - **AUTORISER** le Président à signer tout acte afférent à cette demande ;
- 5 - **PRECISER** que les crédits seront portés aux budgets de structure et suivant.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président